



MAIRIE DE PIERRY
51530 PIERRY

Tél : 03.26.54.03.15
mail : maire-pierry@wanadoo.fr

Liste des délibérations adoptées
Séance du Conseil Municipal
MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026
À 18 h 00

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13 puis 14
Nombre de pouvoirs valides : 01
Nombre de votants : 14, puis 15
Date de la convocation : 11 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six et le seize septembre, dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans la Mairie sous la Présidence de Eric PLASSON, Maire.

Etaient présents : M. Eric PLASSON, M. Gérard TRIBOY, Mme Francine LEBERT, M. Christophe DAZY, Mme Amélie GROIZIER (arrivée à 18h10), Mme Annabelle LAMARLE, Mme Véronique GALAND, M. Bruno VERPRAET, M. Vincent ERRET, M. Mathieu TOUBART, Mme Baptistine BOIVIN, M. Michael LAMBERT, M. Renan LADRY et Mme Oriane SELEQUE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités Territoriales.

Absent ayant donné procuration : M. Alexandre DIOT à M. Eric PLASSON.

Absente : Mme Amélie GROIZIER (jusque 18h10).

Madame Baptistine BOIVIN est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Délib. N° 2026-09/01

Nomination d'un secrétaire de séance

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2026-09/02

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2026

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2026-09/03

Compte-rendu des décisions prises en application des délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

18h10 : Arrivée de Mme Amélie GROIZIER

Délib. N° 2026-09/04

Délibération pour l'adoption du règlement intérieur

ADOPTÉ : par 14 voix POUR et 1 abstention (Mme Oriane SELEQUE).

Délib. N° 2026-09/05

Prime régaliennne versée par l'état

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR.

Délib. N° 2026-09/06

Convention de financement – Commune de PIERRY- Association Entente Sportive des Coteaux Sud (Pierry-Moussy-Chavot)

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR.

Délib. N° 2026-09/07

Portant instauration d'un règlement de changement d'usage avec quotas pour les meublés de tourisme

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR.

A Pierry, le 23 septembre 2026

Le Maire,
Eric PLASSON

